

Comité de Suivi de Thèse (CST)

Etat d'avancement demandé aux doctorants du LinCS

Nom de l'unité de recherche : UMR 7069 Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles (LinCS)

DOCTORANTS NON FINANCES PAR UN CONTRAT DOCTORAL

1 ^{ère} année de thèse	<p>Un bilan des travaux réalisés dans le cadre de la 1^{ère} année de recherche doctorale (8-10 pages) : état de l'art et de l'enquête + calendrier prévisionnel</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p>
2 ^e année de thèse	<p>Bilan de 15-20 pages sur l'état d'avancement de la recherche + calendrier prévisionnel</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p> <p>Portfolio des compétences</p>
3 ^e année de thèse	<p>Présentation du plan de thèse + calendrier prévisionnel + chapitre (30 pages) ou une communication scientifique</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p> <p>Portfolio des compétences</p>
4 ^e année de thèse	<p>Parties rédigées (minimum 60 pages) et plan actualisé de la thèse</p> <p>+ calendrier prévisionnel</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p> <p>Portfolio des compétences</p>
5 ^e année de thèse	<p>Parties rédigées (minimum 90 pages) et plan actualisé de la thèse</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p> <p>Portfolio des compétences</p>

--	--

Au-delà de la 5^e année, la dérogation sera accordée de manière exceptionnelle

DOCTORANTS FINANCES PAR UN CONTRAT DOCTORAL

1 ^{ère} année de thèse	<p>Bilan de 15-20 pages sur l'état d'avancement de la recherche + calendrier prévisionnel</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p>
2 ^e année de thèse	<p>Présentation du plan de thèse + calendrier prévisionnel + partie rédigée (minimum 30 pages) + une communication scientifique ou un article scientifique</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p> <p>Portfolio des compétences</p>
3 ^e année de thèse	<p>Parties rédigées (minimum 90 pages) et plan actualisé de la thèse + calendrier prévisionnel</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p> <p>Portfolio des compétences</p>
4 ^e année de thèse dérogatoire	<p>Parties rédigées (minimum 120 pages) et plan actualisé de la thèse + calendrier prévisionnel</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p> <p>Portfolio des compétences</p>
5 ^e année de thèse dérogatoire	<p>Parties rédigées (minimum 150 pages) et plan actualisé de la thèse</p> <p>Plan de formation (récapitulatif des formations suivies)</p> <p>Portfolio des compétences</p>

Au-delà de la 5^e année, la dérogation sera accordée de manière exceptionnelle